



Les Clics de Flo

Conditions générales de vente

Les événements Clic

*Version applicable aux contrats
signés à partir du 01/09/2024*

Les présentes conditions générales de vente créent un accord légal et s'appliquent à toutes les commandes et ventes de reportage événement Clic :

- ★ Clic in Love ;
- ★ Clic Event,
- ★ Clic StudEvent

conclues entre le client et les Clics de Flo, micro entreprise (Siret 92089207200017), représentée par madame Florane SANCHEZ, photographe, domiciliée au 133 rue Mauljean - 52130 WASSY, sanchez.florane@gmail.com, 06 37 37 23 77.

Le photographe se réserve le droit de modifier, à tout moment les présentes conditions générales. Chaque commande est régie par les conditions générales applicables à la date de la commande et fournies avec le contrat.

Article 1 - Objet

Les Clics de Flo propose des prestations photographiques privées telles que présentées sur son site Internet, clicsdeflo.fr, et sur ses réseaux sociaux.

Le fait de réserver une date de reportage équivaut à la passation d'une commande par le client et entraîne l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, sauf conditions particulières consenties par le photographe au client.

Tout autre document que les présentes CGV et notamment catalogue, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

Les présentes conditions générales de vente forment un document contractuel indivisible avec le contrat de la prestation signé par le client.

Article 2 - Commande

La réservation d'une prestation photographique se fait en accord avec le photographe par mail, par téléphone ou lors d'un premier rendez-vous.

Toute commande est acceptée lors de la réception de l'acompte et doit être validée par un contrat signé par le client reprenant les informations pratiques (date, lieu, informations de l'événement). Ce dernier sera signé en deux exemplaires par le client et par le photographe dont un retourné au photographe par courrier, par mail ou en main propre.

A défaut de paiement de l'acompte et réception du contrat dans les 7 jours suivants l'envoi du contrat par le photographe (cachet de la poste faisant foi), ce dernier ne s'engage pas à garder la date disponible.

Article 3 - Tarifs et modalités de paiement

Les prix sont affichés toutes taxes comprises et dépendent des tarifs applicables à la date de la commande. S'ils sont amenés à varier par la suite, toute prestation préalablement fixée gardera le tarif appliqué lors de la prise de commande.

Des frais de déplacements ou de logement pourront être appliqués. Ils seront alors repris dans le devis.

Les devis établis par les Clics de Flo sont valables 30 jours. A l'émission d'un devis, le photographe s'engage à réserver la date durant 7 jours en cas de signature du devis. Passé ce délai, la disponibilité de la date n'est plus garantie par le photographe.

Un acompte de 30% sera demandé pour valider une commande. Il pourra être réglé par carte bancaire, par virement bancaire, par chèque ou en espèces (en main propre uniquement).

Le solde sera payé par le client au plus tôt 3 semaines avant la prestation et au plus tard 7 jours avant la prestation par carte bancaire, par virement bancaire, par chèque ou en espèces (en main propre uniquement).

En cas de validation de la commande moins de 8 jours avant la prestation, le solde sera demandé en une seule fois à la commande.

Le non-paiement du solde entraîne l'annulation de la livraison des photos, sans remboursement de l'acompte reçu. La livraison finale des photos ne se fera que lorsque la commande sera totalement payée.

Article 4 - Modification de la prestation

Toute demande de modification d'une prestation sollicitée par un client ne pourra être prise en compte que si la demande est communiquée et acceptée par le photographe au moins 7 jours avant la date prévue de la prestation.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter du lendemain du jour de la conclusion de la commande. Toute demande de rétractation effectuée dans le délai imparti entraînera le remboursement de l'acompte à moins que la prestation ait déjà été réalisée en totalité ou en partie.

En cas d'annulation de la réservation d'une prestation photographique devenue définitive, il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant de l'acompte ne sera pas remboursé, sauf dans les cas cités à l'article 10 de ces conditions générales de vente.

Article 5 - Réalisation de la prestation

Les photographies sont réalisées par Florane Sanchez ou, en cas d'empêchement majeur, par tout autre photographe désigné en accord avec le client.

Le photographe n'est pas soumis à une obligation de résultat. Il met tous les moyens en œuvre pour fournir des images de qualité, tel que stipulé dans la commande. Le contenu de ces images est laissé à l'appréciation artistique du photographe.

En conséquence, les clients reconnaissent que les photographies ne sont pas soumises à un rejet en fonction des goûts du client.

Article 6 - Obligations du client

L'heure fixée pour la prestation est impérative et tout retard des clients pourra être imputé du temps préalablement convenu pour la prestation. Au-delà de 30 minutes de retard, la prestation sera annulée et l'acompte ne sera pas remboursé.

Les clients déclarent être majeurs, poser librement pour des photos et le cas échéant autoriser des prises de vues de leurs enfants selon le style photographique qu'ils souhaitent.

Le client est garant que l'ensemble des personnes présentes à son événement autorise d'être pris en photo par le photographe dans le cadre précité.

Le photographe ne pourra être gêné durant sa prestation par des photographes amateurs.

Les enfants présents lors des prestations photos restent sous l'entière responsabilité des parents. En cas de dégâts matériels causés par le client ou l'enfant ou toute autre personne présente, ceux-ci devront être remboursés dans leur intégralité.

Article 7 - Post-traitement

Les Clics de Flo ne livre jamais de photographies brutes.

Le post-traitement, au même titre que la prise de vue, est propre au photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique. Le photographe est le seul à décider du post-traitement qu'il appliquera.

Toute retouche supplémentaire demandée par le client sera acceptée ou non par le photographe qui se réserve le droit de facturer le travail supplémentaire par image selon les tarifs en vigueur.

Le client ne peut pas exiger de retouche supplémentaire au photographe.

Seules les photographies traitées par le photographe seront exploitables par les deux parties.

Article 8 - Livraison

Les Clics de Flo met tout en œuvre pour satisfaire la livraison des photos dans un délai maximum d'un mois. Un retard de livraison ou d'exécution ne peut être invoqué par le client pour demander la résiliation du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication.

Les photos sont présentées par le photographe au client à l'occasion d'une séance de visionnage chez le photographe. Cette séance de visionnage sera l'occasion pour le photographe de transmettre au client le lien d'une galerie de visualisation et de téléchargement privée et protégée par un mot de passe. Cette galerie sera disponible 3 mois à compter de l'envoi du lien aux clients. Si les clients

souhaitent des supports physiques, la séance de visionnage est le moment à privilégier pour les commander. Cependant, le client peut revenir vers le photographe pour toute commande supplémentaire pendant une durée d'un an à compter de la date de visionnage.

La livraison des fichiers numériques se fait sous la forme de fichiers JPEG. Les autres fichiers sont la propriété du photographe et ne seront en aucun cas remis au client.

Les supports physiques commandés seront remis en main propre au client après réception et vérification par le photographe à l'occasion d'un ultime rendez-vous.

Article 9 - Durée de conservation

À compter de leur livraison au client, les photographies sont conservées et archivées sous leur entière responsabilité. Le client est invité à effectuer des sauvegardes sur des supports variés (minimum 2).

Le photographe se détache de toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des fichiers numériques remis au client. Les fichiers restent cependant disponibles pendant 1 an et peuvent être renvoyés si nécessaire.

Article 10 - Causes d'annulation

Pour l'ensemble des causes d'annulation citées ci-dessous, exceptée en cas d'annulation du client dans le cadre de l'art. 10.4, en cas d'impossibilité de report, l'intégralité des montants payés sera alors remboursée sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. Le photographe fera son possible pour orienter le client vers un confrère disponible sans obligation de résultat.

10.1 Conditions météorologiques défavorables

En cas de conditions atmosphériques dégradées comme par exemple, orages, tempêtes, pluies importantes, etc, les Clics de Flo ne pourra être tenu responsable de la non exécution ou de l'exécution partielle des prestations en extérieur initialement prévues à la commande.

10.2 Force majeure ou maladie

Est considéré comme force majeure un événement extérieur imprévisible et rendant impossible l'exécution de la prestation (accident, décès d'un parent, ...). Chacune des parties pourra opposer ce droit dès lors où la force majeure est caractérisée.

10.3 Problème technique ou accident

En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque pendant la prestation empêchant le photographe de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant versé sera remboursé, sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

En cas de perte ou de détérioration des photos avant leur livraison (cambriolage, incendie, ...), le client ne pourra prétendre qu'au remboursement de la prestation.

10.4 Autres motifs d'annulation

En cas d'annulation du photographe pour tout autre motif que ceux précités, le client choisit entre le report de la prestation ou le remboursement de l'intégralité des montants payés.

En cas d'annulation du client pour tout autre motif que ceux précités, le photographe se réserve le droit de choisir entre le report de la prestation ou l'annulation de la séance sans donner lieu au remboursement des montants versés.

Article 11 - Propriété intellectuelle

Les photographies réalisées lors d'une prestation Clic avec le client sont protégées selon les règles des articles L 121-1 et la loi du 11 mars 1957 (Code de la Propriété Intellectuelle et Droits d'Auteur).

Après la cession des fichiers numériques, les photographies restent la propriété intellectuelle du photographe et ne sont en conséquence pas libres de droit. L'usage commercial par le client des images de sa séance n'est pas autorisé, et doit faire l'objet d'un nouvel accord écrit avec le photographe.

Toute utilisation personnelle d'une photographie, quelle qu'elle soit et quels qu'en soient les usages (publication sur internet, exposition, ...) doit mentionner le logo de l'entreprise et le nom du photographe : Florane Sanchez.

Le client détient les droits d'impression et de reproduction des photos à des fins privées uniquement sauf accord préalable avec le photographe.

En cas de demande d'utilisation des images par un tiers (journalistes, autres prestataires, ...), le client doit orienter le demandeur vers le photographe afin que ce dernier établisse d'un contrat de cession de droit adéquat et signifier son accord écrit au photographe pour l'utilisation de son image dans ce contexte. Si la demande est faite au photographe, ce dernier doit s'enquérir de l'accord écrit du client avant toute cession de droit.

Article 12 - Droit à l'image

Les Clics de Flo se réserve le droit d'utiliser les photographies qu'il a réalisées à des fins de promotion de son activité (site internet, réseaux sociaux, expositions, documents administratifs...). Le client doit marquer son accord ou désaccord au moment de la signature du contrat.

En cas d'accord, le client est garant que l'ensemble des personnes présentes à son événement autorise l'utilisation des photographies dans le cadre précité.

En cas de changement d'avis du client sur l'autorisation de diffusion des images de son événement, il doit notifier le photographe par écrit de ce changement afin que le photographe supprime les photos déjà publiées. En cas d'utilisation du photographe sur des supports physiques et de changement d'avis du client, les supports déjà édités ne sont pas concernés.

En cas de refus, le client ne pourra refuser l'utilisation de photos sur lesquelles il n'est pas reconnaissable. De même, toute photo publiée publiquement (internet, réseaux sociaux...) par le client pourra être utilisée par le photographe.

Article 13 - Données à caractère personnel

Les informations personnelles recueillies lors de la passation d'une commande sont destinées exclusivement à assurer la gestion de la clientèle et notamment le suivi des réservations en vue de la bonne réalisation de la prestation commandée.

Le photographe s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers pour quelque raison que ce soit.

Article 14 - En cas de litige

14.1 Médiation de la consommation.

En cas de litige non résolu par une solution amiable et ayant fait l'objet d'une réclamation écrite adressée par le client consommateur à l'entreprise, vous pouvez soumettre le différend au médiateur de la consommation auquel le photographe est inscrit et dont les coordonnées sont les suivantes : CM2C (Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice), 49 rue de Ponthieu - 75008 Paris, cm2c@cm2c.net, 01 89 47 00 14, cm2c.net.

14.2 Loi applicable

Les relations contractuelles entre parties auxquelles s'appliquent les présentes conditions générales sont régies exclusivement par le droit français.

Tout litige relatif à la formation, à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales ainsi qu'à toutes conventions auxquelles elles s'appliquent, sera, à défaut d'accord amiable et suite à l'échec d'une médiation, soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises et plus particulièrement des tribunaux de Saint-Dizier (52).